

SYSTÈME DE RÉPARTITION.

L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE PROVINCIALE.

RELEVÉ PRÉLIMINAIRE POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1892.

Revenu durant l'année.

Honoraires d'admission.....	\$	12,952 38
Contributions semestrielles.....	"	20,708 44
Caisse d'éventualités.....		3,248 36
Caisse de réserve.....		3,164 23
Honoraires des médecins examinateurs (évalués).....		3,354 00
Répartitions (dont \$5,242.34 à transférer au fonds de réserve).....		52,423 45
Honoraires de réintégration.....		147 38
<hr/>		
Total reçu des membres.....	\$	95,998 24
Intérêt (dont \$1,690.64 appartient au fonds de réserve).....		2,535 74
Tous autres revenus.....		64 00
<hr/>		
Total.....	\$	98,597 98

Paiements des réclamations.

Argent payé en indemnités pour cause de mort.....	\$	50,200 00
---	----	-----------

Divers.

Nombre de nouv. polices rapportées comme prises durant l'année. 1,836		
Chiffre de ces polices.....	\$	2,857,000 00
Nombre de polices échues.....	24	
Chiffre des réclamations en vertu de ces polices.....		44,000 00
Réclamations non réglées, non contestées.....		10,000 00
Réclamations non réglées, contestées.....		4,500 00
Nombre de polices en vigueur le 31 décembre 1892.....	6,459	
Chiffre de ces polices.....		10,899,000 00

Signé et attesté sous serment le 14 janvier 1893, par

GEORGE K. MORTON,
*Président.*E. S. MILLER,
Secrétaire.

(Reçu le 18 janvier 1893.)